

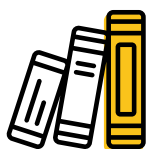
**FICHE MÉMO**

Les **services de l'université** sont trans-disciplinaires. Ils s'adressent à la fois aux étudiants, aux personnels administratifs et aux enseignants et chercheurs. Quel que soit leur nom, il existe toujours :



### Un service d'orientation et d'insertion

Accompagner les étudiants dans leur parcours de formation et l'élaboration de leur projet personnel et professionnel.



### Un service de la documentation

- Gérer les bibliothèques universitaires.
- Sélectionner et mettre à disposition des étudiants et enseignants les informations et les ressources pertinentes.
- Former les étudiants à l'usage de ces ressources.



### Un service universitaire des activités physiques et sportives

Favoriser la pratique sportive des étudiants, dans une optique de bien-être ou de compétition. Les universités disposent souvent d'importantes installations sportives.



### Un service de médecine préventive

Assurer la protection sanitaire des étudiants par l'examen médical et la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé.



### Un service de prise en charge du handicap

- Accompagner les étudiants en situation de handicap dans leur quotidien.
- Proposer des aménagements d'étude.



### Une direction des études et de la vie étudiante

- Gérer les inscriptions.
- Administrer les parcours d'étude (candidature, inscription, examen, diplôme).

### FICHE MÉMO

Les composantes, IUT ou UFR principalement, sont à la fois des structures d'enseignement et de recherche. Elles peuvent correspondre à une seule discipline ou être pluridisciplinaires. Elles accueillent :

- **Des départements**, qui sont des structures pédagogiques. Un département regroupe tous les enseignants d'une même discipline (par exemple, le département d'informatique ou des sciences de l'éducation). C'est dans le département que sont gérées toutes les activités d'enseignement de sa discipline.
- **Un service de scolarité** : c'est souvent le premier lieu d'accueil des étudiants. Là où ils peuvent poser leurs questions administratives, demander de l'aide pour leur emploi du temps, finaliser leur inscription, obtenir leurs résultats et retirer leurs diplômes, entre autres.
- **Des équipes de recherche** (appelées aussi laboratoires) dans toutes les disciplines et pas seulement en sciences expérimentales. Certaines de ces équipes sont également soutenues par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Dans certaines disciplines et universités, les étudiants peuvent être amenés à travailler au sein des équipes de recherche. Par exemple lors d'un stage au cours de leur cursus ou pour bénéficier des ressources de l'équipe comme une bibliothèque.

Le **CROUS** (Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) gère les dispositifs d'aide sociale, de restauration et de logement. Il ne fait pas partie de l'université : c'est une institution différente, totalement autonome, qui travaille toutefois en collaboration étroite avec les universités.

